

MEMBRES	21
PRESENTS	17
VOTANTS	18
POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0

SYNDICAT VIENNE COMBADE
N° 2026-011

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars, le Comité Syndical du Syndicat Vienne Combadé s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint Léonard de Noblat.

Présents titulaires : Mme BARIAT Peggy, M BONNETAUD Guillaume, M CHARVILLAT Dominique, M JANDAUD Michel, M. KAPSTEIN Michael, M LAVAUD Henri, M. LEMASSON Lionel, M MATINAUD Gilles, M MAURIERE Didier, M NEXON Jean-Pierre, Mme NICOLAUD Nathalie, M REYGNAUD Claude, Mme ROUX Claudine, Mme ROSSANDER Claudette, M SAUTOUR Jean-Claude.

Présents suppléants : M VALADAS Hervé, M BREGAINT Jean-Louis.

Représenté : M PRUGNAU Gérard (procuration à Mme ROUX Claudine).

Absents : M LABREGERE Olivier, M PALA Henri, M RENAULT Alain, M DESROCHE Roger, Mme CHATELON Maryline.

Budget primitif 2026

Monsieur le Président présente au Comité Syndical pour approbation, le Budget Primitif 2026, chapitre par chapitre.

En application de l'article 107 de la loi NOTRE, une note de synthèse est annexée au Budget Primitif 2026 du Syndicat Vienne Combadé.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE, le budget primitif 2026.

Fait à St Léonard de Noblat, le 10 mars 2026

Publié le

Le Président,
M. Lionel LEMASSON



Le secrétaire de séance,
M Didier MAURIERE